



Assurance de dommages

Attestation d'études collégiales LCA.6A

Reconnu par l'Autorité des marchés financiers

Objectifs

Le programme vise à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'en remplir les rôles, d'en exercer les fonctions et d'en exécuter les tâches en tant que courtier, agent, expert en sinistres ou souscripteur.

Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général ainsi que du contexte particulier de la profession choisie.

Favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant entre autres de se donner les moyens pour gérer sa carrière.

Développer les compétences relatives à:

- Une intégration harmonieuse au milieu de travail;
- L'analyse des différents produits en assurance de dommages des particuliers et des entreprises;
- La communication;
- L'application de principes techniques et de notions de droit en assurance de dommages;
- Servir la clientèle;
- Conseiller le client;
- Acquérir les connaissances nécessaires à la réussite des examens de l'Autorité des marchés financiers et ainsi obtenir son certificat de pratique dans le secteur d'activité choisie;
- Régler des sinistres.



Perspectives

Les diplômés seront appelés à travailler comme agents, courtiers, souscripteurs ou experts en sinistres. Les principaux employeurs sont les compagnies d'assurances, les bureaux de courtages et les cabinets d'experts en sinistres.

Le salaire moyen d'un nouveau diplômé se situe entre 24 000 \$ et 30 000 \$ et plus par la suite, et le taux de placement est d'environ 90 %.

Pour en savoir plus:

www.chad.qc.ca (Chambre de l'assurance de dommages)

www.lautorite.qc.ca (Autorité des marchés financiers)



Contenu



| | |
|--|------|
| Fonctions de travail et communication | 60 h |
| Notions de droits en assurance de dommages | 60 h |
| Marketing de l'assurance | 45 h |
| Organisation du travail | 45 h |
| Comptabilité des entreprises | 45 h |
| Finance des entreprises | 45 h |
| Assurance habitation | 90 h |
| Assurance automobile | 75 h |
| Vente de produits d'assurance | 45 h |
| Dommages directs et indirects..... | 60 h |
| Analyse de risques et tarification des particuliers..... | 45 h |
| Assurance responsabilité et cautionnement | 60 h |
| Produits complémentaires..... | 45 h |
| Analyse de risques et tarification des entreprises | 45 h |
| Règlement de sinistres..... | 75 h |
| Projet particulier..... | 75 h |
| Informatique appliquée à l'administration..... | 60 h |

Durée du programme

Ce programme est d'une durée de 975 heures réparties sur 44 semaines.



Admission

Les conditions d'admission sont les suivantes:

- Détenir un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) OU posséder une équivalence officielle émise par le ministère de l'Éducation du Québec*;
- Avoir interrompu ses études pendant au moins deux sessions consécutives OU avoir complété au moins une année d'études postsecondaires échelonnée sur une période d'une année ou plus;
- Posséder une bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Être citoyen canadien, résident permanent ou réfugié.

* Afin de vous présenter aux examens de l'Autorité des marchés financiers en cours de formation, vous devez détenir trois années d'expérience sur le marché du travail.

Renseignements :
Téléphone : 450 373-9441, poste 436
Courriel : formation.continue@colval.qc.ca



169, rue Champlain
Salaberry-de-Valleyfield (Québec)
J6T 1X6

Centre collégial de Vaudreuil
450, Aimé-Vincent
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 5V5
Tél.: 450 455-6037

Centre collégial de Châteauguay
180, boul. d'Anjou, local 260
Châteauguay (Québec) J6K 1C4
Tél.: 450 692-9445